

# 2020 sous le signe de la pandémie

L'année 2020 restera une année singulière en Bourgogne-Franche-Comté. L'évolution de la situation sanitaire a conditionné celle de l'activité économique.

### Une baisse de l'emploi dans la région plus forte qu'au niveau national

Fin 2020, la Bourgogne-Franche-Comté compte 960 400 emplois, soit une baisse d'une ampleur inédite de 14 400 emplois en un an. Cette chute, due à la crise sanitaire de la Covid-19, a davantage touché le privé, en baisse de 2,1 %, que le public, qui progresse de 0,4 %. En France, le repli est moins sévère dans le privé avec une baisse de 1,6 %, et la progression est plus nette dans le public, + 0,6 %.

La diminution de l'emploi privé a toutefois été atténuée par le recours massif au dispositif d'activité partielle dans les secteurs les plus touchés par l'arrêt de l'activité, notamment pendant les périodes de confinement.

Dans la région, la construction est l'un des rares secteurs à gagner des emplois sur un an. Le tertiaire non marchand, et dans une moindre mesure l'agriculture, en gagnent également. À l'inverse, l'emploi salarié recule fortement dans l'intérim, le tertiaire marchand hors intérim et l'industrie. L'emploi baisse dans tous les départements. Cette conjoncture défavorable est plus lourdement marquée dans le Territoire de Belfort. La Haute-Saône et le Jura sont plus épargnés.

### Le taux de chômage baisse en trompe-l'œil

Fin 2020, en Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage est de 6,6 %, un niveau inédit depuis 2008. Il baisse de 0,5 point sur un an et recule dans tous les départements de la région. Néanmoins cette baisse du taux de chômage est en trompe-l'œil. Il reflète plutôt un arrêt de la recherche d'emploi durant les différents confinements qu'un marché du travail resté dynamique. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi augmente et ce, quels que soient le sexe et l'âge. En 2020, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est de nouveau en baisse dans la région comme en France.

### La crise sanitaire dope la création de micro-entreprises

En 2020, les créations d'entreprises progressent de 7,3 %. Cette hausse concerne essentiellement des micro-entreprises, pour la cinquième année consécutive. Tous les secteurs d'activités profitent de cette augmentation, à l'exception des services aux particuliers. En raison du soutien financier de l'État, les défaillances d'entreprises sont en recul dans l'ensemble des départements de la région.

### L'agriculture touchée par les difficultés de la restauration et les aléas climatiques

La récolte dans les vignobles de Bourgogne-Franche-Comté a été précoce et satisfaisante. La production de vin est en hausse au regard de la petite récolte 2019 et la demande européenne dope les exportations. Le rendement des grandes cultures est en baisse quasiment partout conduisant à une augmentation des prix. Les livraisons de lait sont en progression et les fromages restent très demandés. En revanche, le cours de la viande est globalement en baisse du fait de la fermeture partielle de la restauration.

### Le marché du logement résiste à la crise

En dépit de tensions sur l'approvisionnement et le prix des matériaux, la construction de logements résiste globalement bien à la crise sanitaire. Les permis de construire de logements baissent pour la troisième année consécutive, mais de façon limitée. Le marché de l'immobilier résiste avec une réorientation de logements neufs vers la location plutôt que la vente. Le prix moyen des appartements neufs est en forte hausse. Néanmoins la Bourgogne-Franche-Comté reste la région la moins chère de France métropolitaine pour les logements neufs. Les surfaces de locaux non résidentiels autorisés à la construction sont en nette baisse en 2020, notamment la construction de locaux commerciaux.

### Trou d'air pour le trafic aérien

Conséquence des mesures de restriction pour limiter la propagation du virus, le trafic aérien de passagers s'est effondré de deux tiers en Bourgogne-Franche-Comté. De même, le marché de l'automobile est particulièrement affecté par la crise sanitaire avec près d'un quart de ventes de véhicules neufs en moins. Les immatriculations de véhicules particuliers et véhicules industriels à moteur sont en forte baisse. Les immatriculations de véhicules utilitaires légers reculent moins. Le marché de l'électricité poursuit son développement.

### La fréquentation hôtelière chute de près de la moitié dans la région

En 2020, l'activité touristique a été très fortement ralentie par la crise avec les mesures de restrictions sanitaires et la fermeture des établissements. L'hôtellerie perd près de la moitié de ses nuitées, notamment à cause de l'absence de la clientèle résidant à l'étranger qui apprécie les établissements 4 et 5 étoiles. Le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie est en fort recul, en particulier lors des deux confinements. La restauration subit parallèlement une importante baisse d'activité. Ces deux secteurs ont bénéficié de mesures de soutien avec un recours massif à l'activité partielle.

### Croissance atténuée de l'emploi frontalier

38 700 habitants de la région occupent un emploi en Suisse en 2020. Après plusieurs années de forte croissance, le nombre de travailleurs frontaliers est en légère hausse de 0,6 % sur un an. Le flux de navetteurs du Doubs et du Territoire de Belfort est stable alors que celui du Jura enregistre une progression de 0,9 %. Plus de sept navetteurs sur dix vivent dans le département du Doubs. Les cantons suisses de Vaud, de Neuchâtel et du Jura sont les destinations principales des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté. ●

### Auteur :

Bénédicte Piffaut (Insee)

# En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales et le Japon, bien que relativement épargné, ont en revanche connu une chute du PIB de - 3,5 % et - 4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et la consommation ; la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration ont été particulièrement affectées.

## En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à - 8,0 % en 2020<sup>1</sup> ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (- 8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (- 5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement - 9,8 % et - 10,8 %). Tous les principaux postes de la demande

(hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages<sup>2</sup>, de - 3,7 points. Les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec entre autres la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien que, de manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de - 2,1 points à la chute du PIB. L'investissement des entreprises contribue plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à - 1,1 point. Les exportations ont en effet davantage diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens). Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**. Le creux d'activité le plus marqué s'est situé au mois d'avril, à environ - 30 % (en écart au niveau d'avant crise, à savoir le quatrième trimestre 2019). Il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai, au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la

difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de - 3 % par rapport à son niveau d'avant crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à - 7 % en écart à l'avant crise. Les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

## L'impact de la pandémie a été contrasté suivant les différentes branches d'activité

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins des différences selon les branches ► **figure 3**. La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (- 42 %) – en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme –, dans les matériels de transport (- 28 %) et les services de transport (- 23 %) – qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux –, dans la construction (- 16 %) – qui a surtout été affectée pendant le premier confinement –, et dans les autres services aux ménages (- 23 %) – qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée

### ► 1. Variations annuelles du PIB (en %) et contribution des principaux postes de la demande (en points)

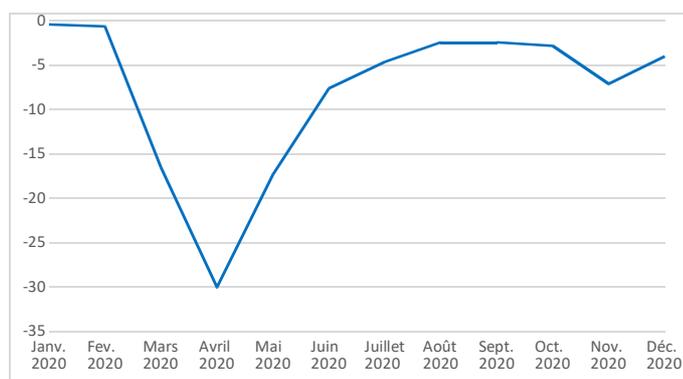


**Note :** les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

**Lecture :** en 2020, le PIB a diminué de - 8,0 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de - 3,7 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

### ► 2. Pertes d'activité mensuelles estimées, écart au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (en %)

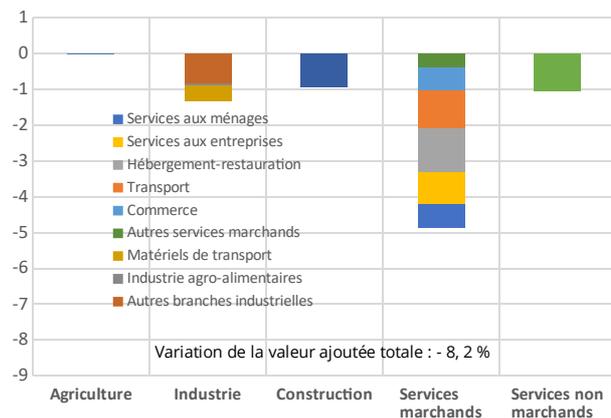


**Lecture :** en novembre, l'activité économique a été en retrait d'environ - 7 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019.

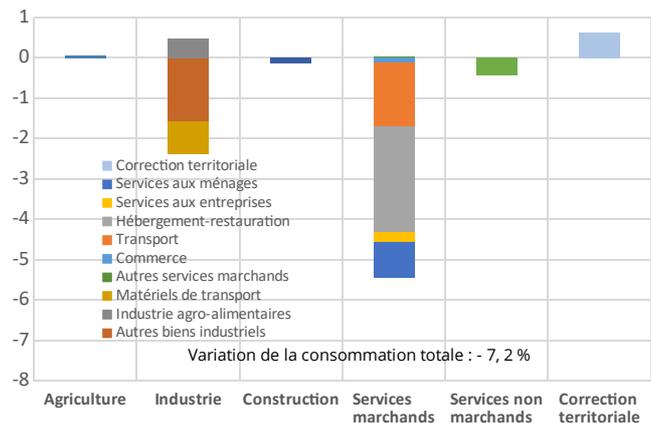
Source : calculs Insee à partir de sources diverses

### ► 3. Contribution des branches (en points) en 2020

#### Valeur ajoutée



#### Consommation des ménages



**Note** : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).

**Lecture** : en 2020, l'hébergement-restauration a contribué à la baisse de la valeur ajoutée à hauteur de -1 point.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

**Note** : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee

sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et – en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée – des services aux entreprises ; chacune à hauteur d'environ -1 point.

#### Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (- 332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (- 1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif d'activité partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler. En avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés<sup>3</sup>. Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et

atypiques en 2020. Le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de chômage<sup>4</sup>. Ces effets « en trompe-l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

#### En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+ 3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+ 1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (- 4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété (- 12,6 %), reflétant

en particulier le recul des dividendes versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à - 3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (- 0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à + 0,6 % après + 0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 % ► figure 4 ; tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %). Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

#### Auteur :

Aliette Cheptitski (Division synthèse conjoncturelle, Insee)

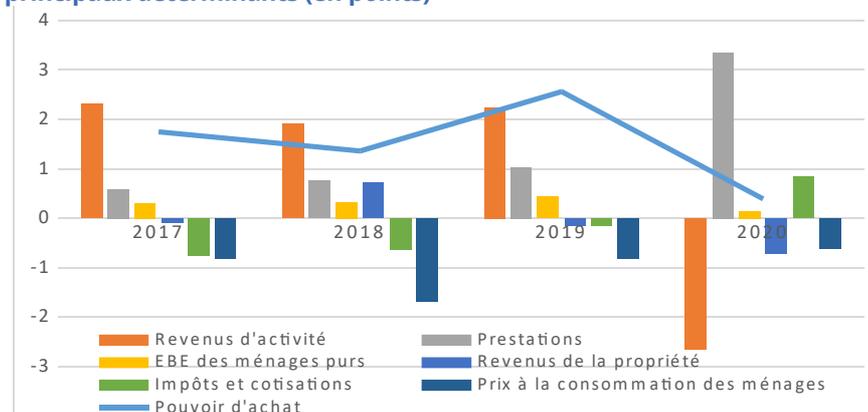
<sup>1</sup> Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables

<sup>2</sup> Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

<sup>3</sup> Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

<sup>4</sup> Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

### ► 4. Variations annuelles du pouvoir d'achat (en %) et contributions de ses principaux déterminants (en points)



**Note** : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

**Lecture** : en 2020, le pouvoir d'achat des ménages a ralenti à 0,4 % ; les revenus d'activités ont contribué à hauteur de près de - 3 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee